

## 1. Ordre du jour : Affectations de rentrée

Tous les personnels ont été affectés à ce jour. Cependant il reste une vingtaine de postes.

La DSDEN du Gard est donc déficitaire et va faire appel aux ineats. Dans le cas où les ineats ne suffiraient pas à combler les postes vacants, il se pourrait que l'on fasse appel à des contractuels. En effet, notre académie n'a pas reçu l'autorisation de créer une liste complémentaire et les services ne peuvent donc pas y recourir.

Les collègues qui se voient accorder un ineat dans le Gard doivent effectivement occuper le poste (exit les arrêts pour congé parental ou les enseignants en dispo).

La liste des collègues sans poste et leur affectation sera mise à jour et envoyée ultérieurement aux organisations syndicales.

## 2. Réponses à nos questions diverses :

- 1) Quelle est la situation des enseignants restés sans affectation ? Quel est leur nombre ?

**Tous les enseignants ont été affectés.**

- 2) Nombre et liste des postes à pourvoir :

**La liste est à réactualiser mais autour de 20 qui mobilisent les remplaçants.**

- 3) Point de situation des ineat-exeat :

**La campagne d'ineat est actuellement ouverte. Tout est mis en œuvre pour pourvoir à cette vingtaine de postes toujours vacants et libérer les remplaçants.**

- 4) Dates des groupes de travail convenus l'an dernier (bilan mouvement, conditions précaires de des BD/TD/ZIL, bilan étape intempéries, direction) :

**Une proposition de calendrier sera adressée aux organisations syndicales prochainement pour programmer ces rendez-vous au premier trimestre.**

- 5) Indemnités REP et REP+ : date de paiement.

**Les services de la DSDEN ne connaissent pas la date de versement de la nouvelle indemnité. Elle sera rétroactive.**

- 6) Frais de déplacement des stagiaires : choix entre IFF et frais de déplacement ?

**Aucune information officielle. Nous renouvelerons cette question prochainement.**